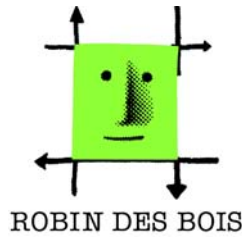


Le 6 juillet 2007



Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables,
Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche,
Monsieur le Ministre de la Défense,
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et Européennes,
Madame la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie,
Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Transports,

Nous considérons que le traitement discriminatoire imposé à l'association Robin des Bois dans les nouvelles perspectives dites du « Grenelle de l'environnement » est à la fois une erreur et une injustice qui dénotent une méconnaissance des travaux et des avancées réalisés dans les ministères.

La priorité telle qu'elle est affichée est de « faire travailler ensemble des gens qui n'ont pas l'habitude de le faire » ; or depuis 1990, nous avons été sollicités par les gouvernements successifs pour participer activement à des groupes de travail interministériels. Robin des Bois a été un pionnier dans ce domaine et a permis de jeter des passerelles entre les différents acteurs qu'ils soient étatiques, économiques, issus des collectivités territoriales ou associatifs. L'expérience et la capacité de médiation de notre association sont à la fois appréciées et redoutées par l'ensemble des parties prenantes.

A titre de remise en perspective, nous avons participé aux groupes de travail organisés par le Ministère de la Défense relatifs au démantèlement de l'ex-Clemenceau.

A ce jour, Robin des Bois, ou ses représentants en tant que personnes qualifiées, sont membres des groupes de travail interministériels sur la transposition de la Directive Piles et Accumulateurs, sur la gestion des pneus usagés, sur la filière déchets textiles, du groupe de travail Sites et Sols Pollués du Conseil Supérieur des Installations Classées.

A ce jour, Robin des Bois est membre de la Commission Consultative pour l'élaboration et le suivi du plan national de décontamination et d'élimination des appareils contenant des PCB et PCT, de la Commission Nationale sur la gestion des DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques) ainsi que de la Commission Nationale sur la filière VHU (Véhicules Hors d'Usage).

A ce jour, nous sommes également membres de la Commission Nationale des Aides Sites et Sols Pollués de l'ADEME et de la toute nouvelle Commission Nationale des Aides dans le domaine radioactif de l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets RAdioactifs). Robin des Bois est impliqué dans le Plan National de Gestion des Déchets Radioactifs et dans le groupe de travail CODIR-PA sur la gestion des déchets, produits contaminés et terres contaminées suite à des événements d'origine nucléaire ainsi que membre du Groupe Radioécologique Nord Cotentin.

.../...

A ce jour, nous sommes observateurs à trois conventions internationales historiques : la CBI (Convention Baleinière Internationale) depuis 1986 , la CITES (Convention de Washington, sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) depuis 1988 et OSPAR (Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est) depuis 2005. La directrice des campagnes de Robin des Bois a également été nommée par le gouvernement de Côte d'Ivoire membre de la Commission Internationale d'Enquête sur le déversement à Abidjan des déchets du *Probo Koala*.

Robin des Bois est l'initiateur de l'association GEIDE post-catastrophe (Groupement d'Expertise et d'Intervention DEchets post-catastrophe) dont sont membres co-fondateurs la FNADE (Fédération Nationale des Activités de Dépollution et d'Environnement), la FNSA (Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la maintenance industrielle), la FEDEREC (Fédération de la Récupération, du Recyclage et de la Valorisation) et l'ADEME. Cette association déclarée en avril 2006 (JO du 10 juin 2006) est actuellement en cours d'installation ; elle a vocation à contribuer à la prévention, au repérage et à la gestion des déchets après les catastrophes naturelles ou industrielles.

Par ailleurs, l'association Robin des Bois est régulièrement sollicitée pour intervenir dans des colloques organisés par les DRIRE ; j'ai été récemment invité à participer à la Conférence de Paris pour une gouvernance écologique mondiale organisée par la Présidence de la République dans l'atelier « Combattre les pollutions et préserver la santé » et aux 4^{ème} rencontres parlementaires « Santé et environnement ».

Cette liste n'est pas exhaustive et ne tient pas compte des sollicitations auxquelles nous répondons pour écrire des articles dans des revues telles que, « Responsabilités et Environnement », série des Annales des Mines, « Contrôle », revue de l'Autorité de Sûreté Nucléaire ou dans le Bulletin d'Etudes de la Marine Nationale.

Enfin, cette énumération ne concerne que les travaux transversaux et n'a pas vocation à faire la liste des campagnes (www.robindesbois.org), l'une des dernières d'entre elles concernant la mauvaise gestion des traverses de chemins de fer, ni des aides que nous apportons à des particuliers confrontés à des problèmes de pollutions.

En conséquence, nous vous demandons d'arrêter de laisser croire que le dialogue est inexistant à l'heure actuelle et que seules quelques organisations cooptées et autoproclamées sont capables de participer à la définition de la politique environnementale de la France et à la meilleure gestion possible de la planète.

En tout état de cause, nous vous informons que Robin des Bois ne se sent pas représenté par les autres organisations à vocation généraliste qui ont été mises en avant et nous souhaiterions que de prochaines initiatives émanant de l'Etat consolident la biodiversité des organisations à vocation environnementale.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, Madame la Secrétaire d'Etat, Monsieur le Secrétaire d'Etat, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Jacky Bonnemains
Président